



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

PRÉFET COORDONNATEUR  
DU BASSIN ADOUR-GARONNE

**Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement**

**OBSERVATOIRE  
HYDROLOGIQUE**

**BULLETIN DE SITUATION  
HYDROLOGIQUE DU  
BASSIN ADOUR-GARONNE**

**Mai 2022**

## Synthèse mensuelle au 1<sup>er</sup> juin 2022

### Un mois de mai record

Dans la continuité des mois précédents, le mois de mai présente une pluviométrie déficitaire. Il s'agit du mois de mai le plus sec depuis 1959. Les températures sont restées supérieures aux normales de saison une large partie du mois. Le manteau neigeux a entièrement disparu au 1<sup>er</sup> juin.

L'hydraulicité du mois de mai 2022 est déficitaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne et la situation s'est dégradée rapidement.

Durant le mois de mai 2022, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux sauf cinq. Le débit de crise (DCR) a également été franchi au moins 3 jours sur la Louge à Muret.

Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 95 % (soit 369,9 Mm<sup>3</sup>). Sur le mois de mai, 0,7 Mm<sup>3</sup> ont été déstockés depuis les réserves non conventionnées.

Patrick BERG

Directeur régional de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement



### Sommaire

Synthèse.....	2	Débits .....	9
Précipitations mensuelles.....	3	Réserves en eau.....	13
Rapport aux normales des précipitations.....	4	Niveau des eaux souterraines.....	15
Pluies efficaces.....	5	Écosystèmes aquatiques.....	16
Indicateur d'humidité des sols.....	6	Arrêtés de restriction.....	18
Enneigement.....	7	Glossaire.....	19
Débits journaliers et débits de référence.....	8		



Dans la continuité des mois précédents, le mois de mai présente une pluviométrie déficitaire. Il s'agit du mois de mai le plus sec depuis 1959, sur le bassin. Les pluies sont souvent orageuses et n'arrosent que localement le bassin Adour-Garonne.

A toutes les altitudes, le manteau neigeux a globalement disparu avec 10 à 15 jours d'avance sur la médiane.

Sur la période de novembre à mai, le bilan pluviométrique est déficitaire sur une majorité du bassin et particulièrement sur la Charente-Maritime et le Massif Central. Il est proche de la normale voire légèrement excédentaire sur les départements pyrénéens et le sud-est du Tarn.

L'indice d'humidité des sols moyenné sur le mois présente une durée de retour de 10 à 25 ans autour du plateau de Lannemezan, du nord-est de la Corrèze à la moitié nord de la Lozère, ainsi que dans le nord de la Charente-Maritime et les Pyrénées béarnaises. Une telle sécheresse est habituellement rencontrée début juillet.

L'hydraulicité du mois de mai 2022 est déficitaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. La situation s'est fortement dégradée depuis le mois d'avril.

Durant le mois de mai 2022, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux sauf cinq : la Colagne au Monastier, l'Hers Vif à Calmont, la Gimone à Castelferrus, la Louge à Muret et le Tolzac à Varès. Le DCR a également été franchi au moins 3 jours sur la Louge à Muret.

L'irrigation s'est intensifiée durant le mois de mai sous l'influence de la faiblesse des précipitations et des températures élevées.

Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 95 % (soit 369,9 Mm<sup>3</sup>). Au 1<sup>er</sup> mai 2022, il était de 95,1 % (soit 370,6 Mm<sup>3</sup>). Sur le mois de mai, 0,7 Mm<sup>3</sup> ont été déstockés depuis les réserves non conventionnées. Une retenue a un taux de remplissage inférieur à 60 %, il s'agit de Fabas sur le Touch (59,3 %).

Sur la Charente, les soutiens d'étiages depuis les retenues de Lavaud et Mas-Chaban ont débuté dès le 19 mai. C'est la première année depuis la création des retenues, que le soutien d'étiage de la Charente débute si tôt.

A fin mai, la SHEM (Société Hydro-électricité du Midi) prévoit un risque de non disponibilité des 48 Mm<sup>3</sup> des réserves de haute montagne pour le Système Neste. Des discussions ont été engagées pour mettre en place l'ultime secours (alimentation par des ouvrages EDF).

Au 1<sup>er</sup> juin, la situation hydrologique commence déjà à se tendre pour les milieux aquatiques en raison du manque de précipitations régulières et des fortes températures enregistrées durant le mois de mai. Si tous les départements ne sont pas touchés de la même manière (notamment en fonction des conditions de recharge hivernale ou des épisodes orageux localisés de ces dernières semaines), une baisse généralisée et rapide des écoulements est toutefois observée.

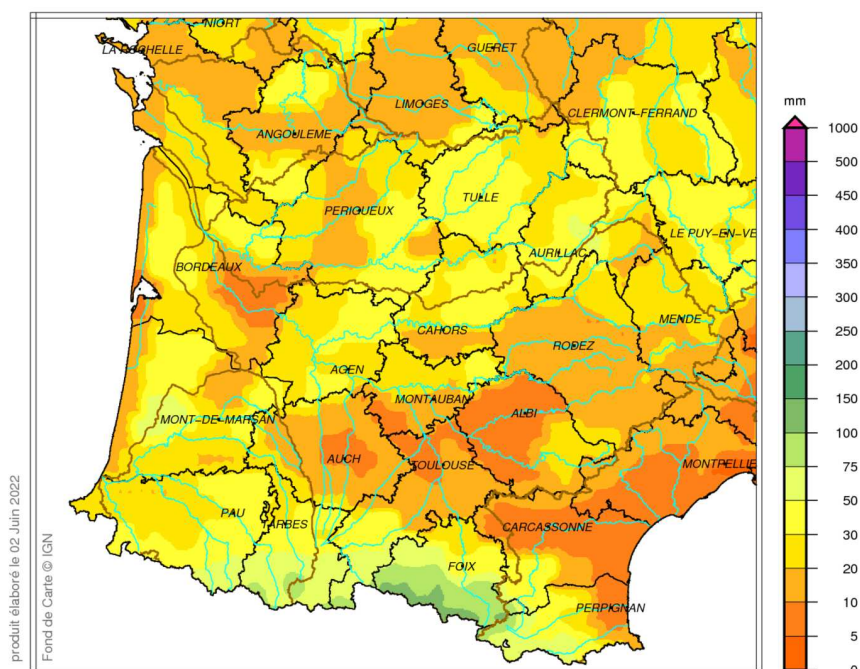
Au cours du mois de mai 2022, trente-six arrêtés de restrictions sont entrés en vigueur sur 11 départements. Au 1<sup>er</sup> juin 2022 inclus, vingt-quatre arrêtés de restrictions sont en vigueur sur dix départements.

La pluviométrie du mois de mai est largement déficitaire. L'hydraulicité est au mois de mai également déficitaire sur l'ensemble du bassin. La situation des nappes témoigne d'une dynamique plus « sèche » que la normale et d'une recharge qui se limite pour l'instant à deux mois. Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 95 % (soit 369,9 Mm<sup>3</sup>). Sur le mois de mai, 0,7 Mm<sup>3</sup> ont été déstockés depuis les réserves non conventionnées. Les débits objectifs d'étiage (DOE) ont été respectés sur l'ensemble des points nodaux du SDAGE, sauf sur cinq : la Colagne au Monastier, l'Hers Vif à Calmont, la Gimone à Castelferrus, la Louge à Muret et le Tolzac à Varès. Le DCR a également été franchi au moins 3 jours sur la Louge à Muret.

## Précipitations de mai 2022



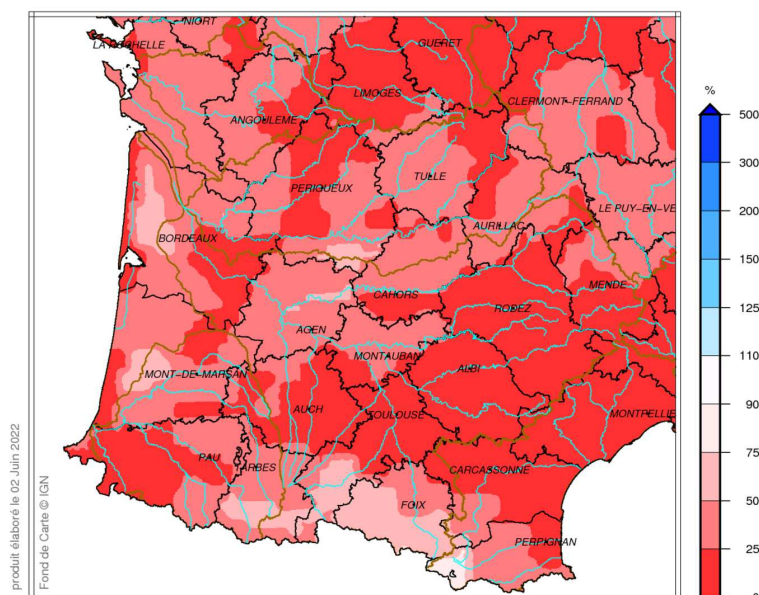
Bassin Adour-Garonne  
Cumul de précipitations  
Mai 2022



Les pluies sont souvent orageuses et n'arrosent que localement le bassin Adour-Garonne donnant ponctuellement 20 à 40 mm en 24 heures. Dans le mois, moins de 5 mm ont été relevés par endroits comme à Toulouse et jusqu'à 120 mm dans les Pyrénées ariégeoises. Les totaux mensuels varient plus généralement entre 5 et 50 mm.

Bassin Adour-Garonne  
Rapport à la normale 1981/2010 des précipitations  
Mai 2022

## Rapport à la normale des précipitations de mai 2022



Les déficits sont généralisés et le plus souvent compris entre 50 et 80 % et dépassent 90 % du Gers à la Lozère.

A l'échelle du bassin Adour-Garonne, c'est le mois de mai le plus sec depuis 1959 ; tout comme à l'échelle départementale de la Lozère et du Cantal.

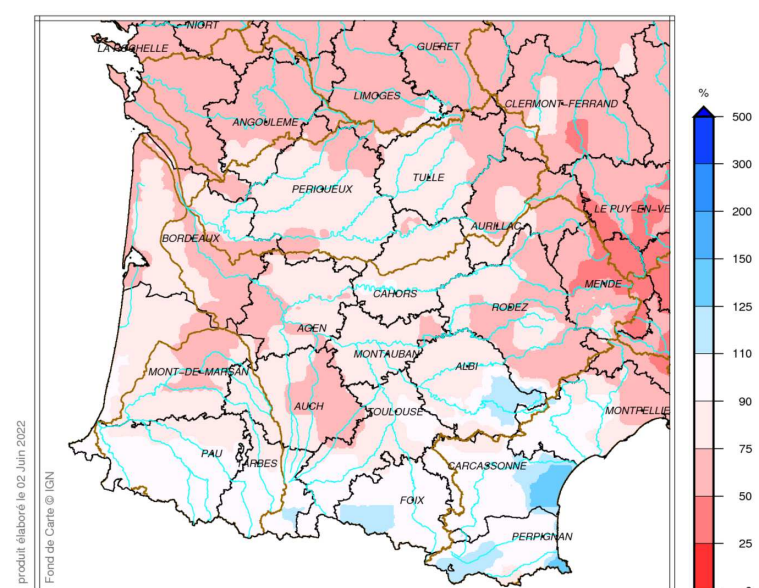
## Rapport à la normale des précipitations de novembre 2021 à mai 2022

Bassin Adour-Garonne  
Rapport à la normale 1981/2010 du cumul de précipitations  
De Novembre 2021 à Mai 2022

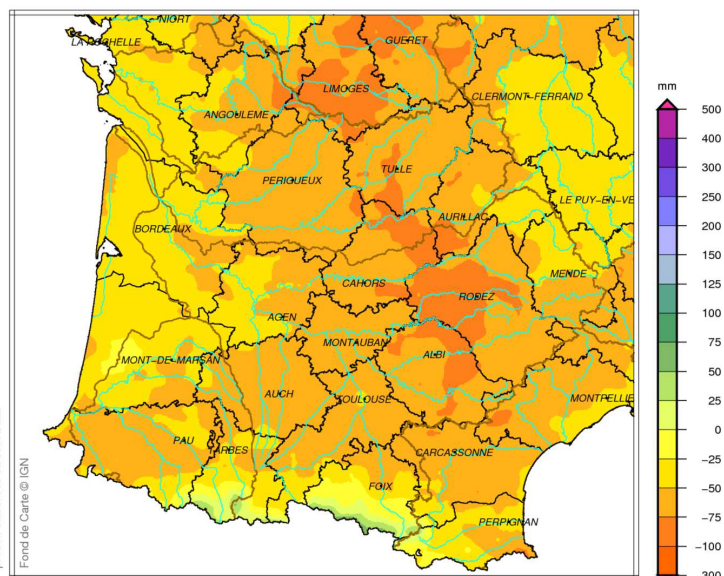
En plaine, les excédents de décembre atténuent les déficits enregistrés les autres mois : les totaux pluviométriques de ces 7 mois sont 10 à 30 % déficitaires. Les déficits s'accroissent dans le nord de la Charente-Maritime (40 %) et dans le Massif Central (40 à 50 % de déficit de l'est du Cantal au sud de la Lozère).

Les quantités d'eau reçues au cours de cette période dans les départements pyrénéens et le sud-est du Tarn sont proches de la normale ou 10 % excédentaires.

En Lozère, ce n'est que la 3ème fois depuis 1959 que les quantités d'eau reçues sur cette période sont aussi faibles.



Bassin Adour-Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
Mai 2022

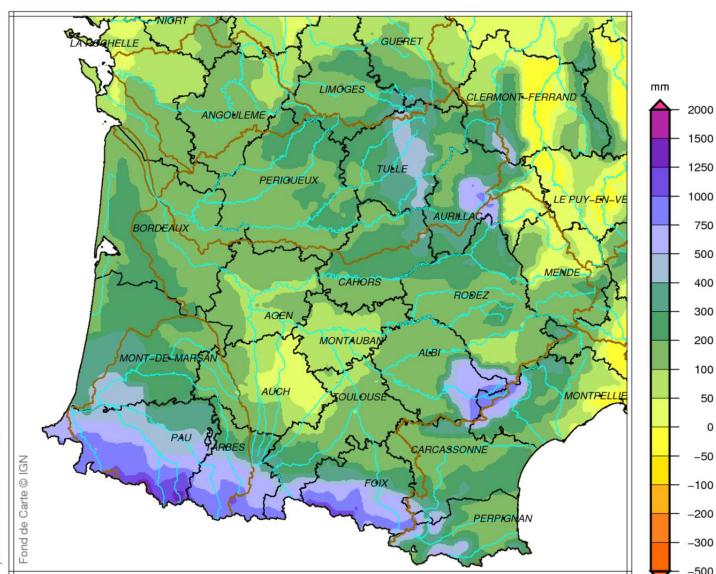


## Pluies efficaces de mai 2022

Les pluies n'ont été efficaces que sur les sommets pyrénéens du centre de la chaîne. Plus généralement, elles n'ont pas été efficaces (évaporation supérieure aux quantités de pluies tombées). Les cumuls varient de 30 mm sur les sommets ariégeois à -80 mm sur l'ouest de l'Aveyron.

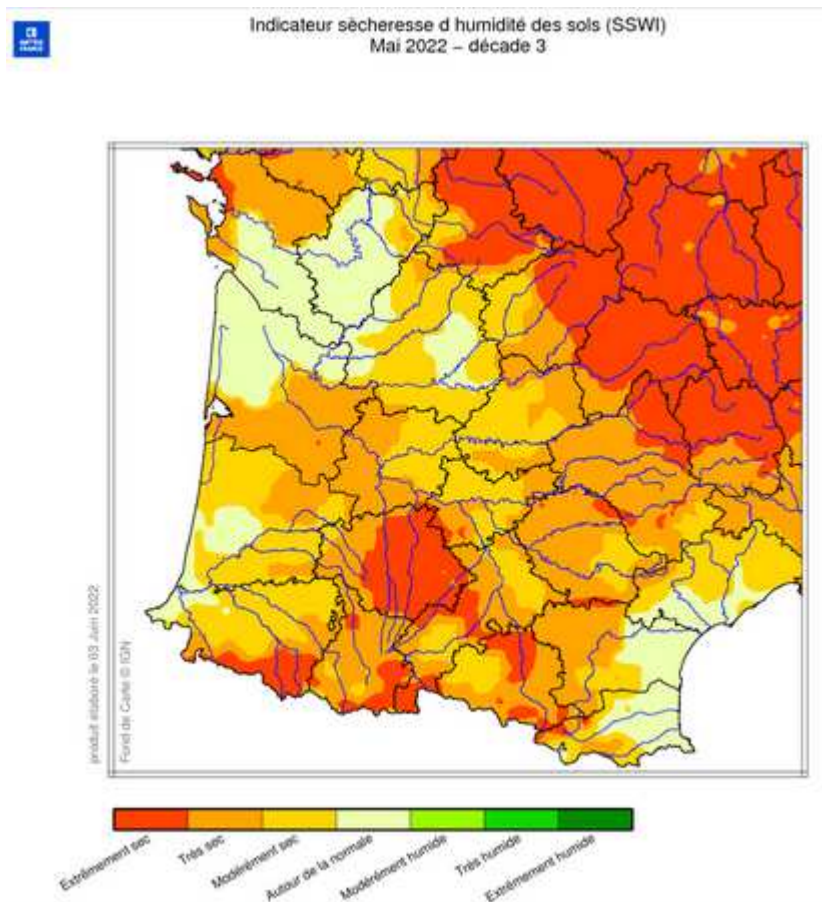
## Pluies efficaces de novembre 2021 à mai 2022

Bassin Adour-Garonne  
Cumul de pluies efficaces  
De Novembre 2021 à Mai 2022



Les pluies efficaces cumulées depuis le 1er novembre 2021 varient majoritairement de 100 à 200 mm, descendent à 50 mm près de la côte charentaise, ainsi qu'en Lozère, dans l'est du Cantal et l'est du Gers. Du nord de la Corrèze à l'est du Lot et dans le sud du Cantal, les cumuls sont dans une fourchette 300 à 450 mm, comme dans le sud-ouest des Landes et le piémont pyrénéen. Ils approchent 800 mm dans le centre du Cantal, 900 mm dans le sud-est du Tarn et dépassent 1000 mm sur les sommets pyrénéens.

## Indicateur d'humidité des sols pour la 3ème décennie de mai 2022 décennie 3



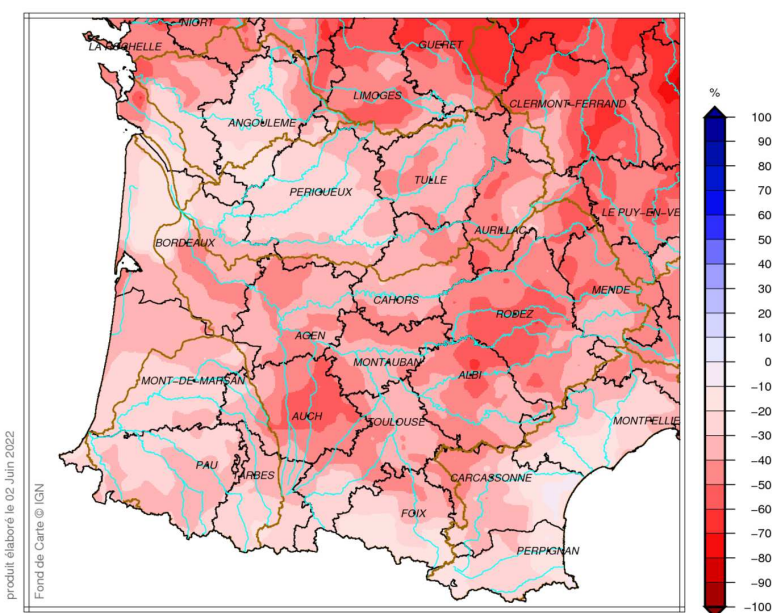
Les sols se sont fortement asséchés au cours du mois (par manque d'eau avec des températures exceptionnellement élevées et un très fort ensoleillement).

L'indicateur sécheresse d'humidité des sols de la troisième décennie de mai présente des sols extrêmement secs sur le Gers, les sommets des Pyrénées et tout le nord est du bassin (Creuse, Corrèze, Cantal, Lozère, est de l'Aveyron).

Le reste du bassin présente des sols modérément à très secs, hormis sur les Charentes et le nord de la Gironde où l'indicateur sécheresse d'humidité des sols est conforme à la normale.

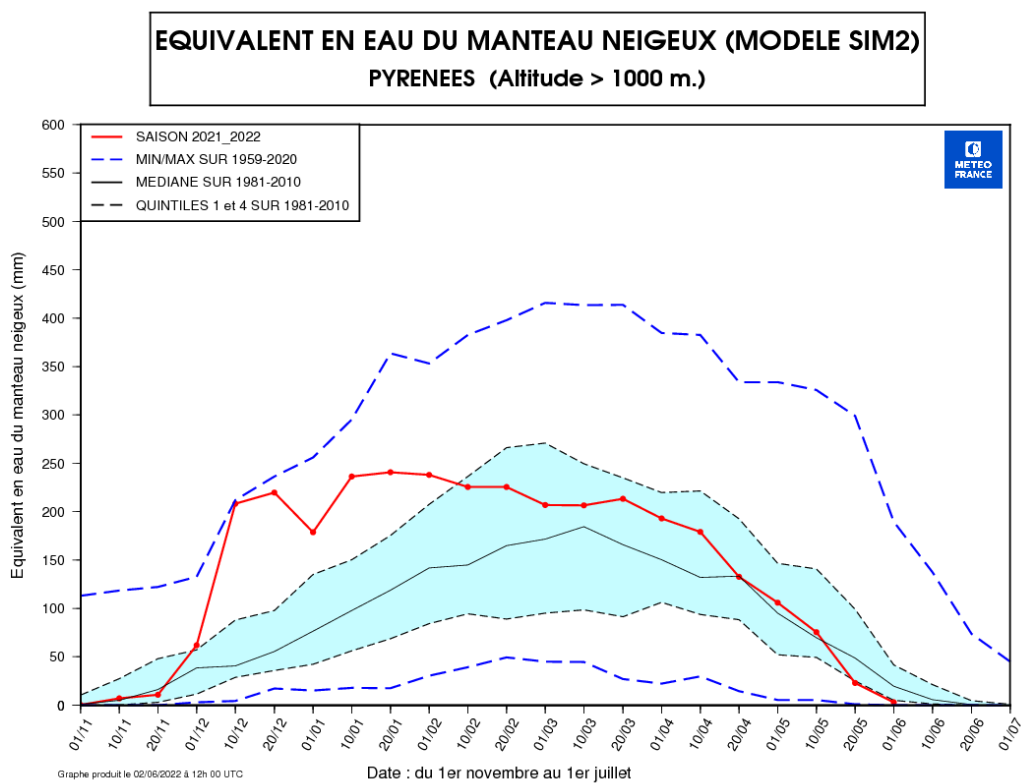
## Écart à la normale de l'indice d'humidité des sols au 1<sup>er</sup> juin 2022

Bassin Adour-Garonne  
Ecart pondéré à la normale 1981/2010 de l'indice d'humidité des sols le 1<sup>er</sup> Juin 2022



Au 1<sup>er</sup> juin, les sols sont majoritairement 20 à 50 % plus secs que la normale du jour. Le déficit d'humidité atteint localement 60 % dans le Tarn et l'Aveyron, alors qu'il n'est que de 10 à 30 % dans le Médoc (33), le sud de la Charente et sur les sommets ariégeois. Une telle sécheresse est habituellement rencontrée début juillet.

L'indice d'humidité moyenné sur le mois présente une durée de retour de 10 à 25 ans autour du plateau de Lannemezan, du nord-est de la Corrèze à la moitié nord de la Lozère, ainsi que dans le nord de la Charente-Maritime et les Pyrénées béarnaises.



A toutes les altitudes, le manteau neigeux a globalement disparu. Le déficit d'enneigement est proche du maximum sur pratiquement l'ensemble des Pyrénées.

L'équivalent en eau du manteau neigeux s'élève à quelques mm localement dans le centre de la chaîne, mais il est plus généralement proche de 0 mm, avec 10 à 15 jours d'avance sur la médiane.

## Mai 2022

**Nombre de jours sous le débit objectif d'étiage (DOE) :  $QMJ < DOE$**

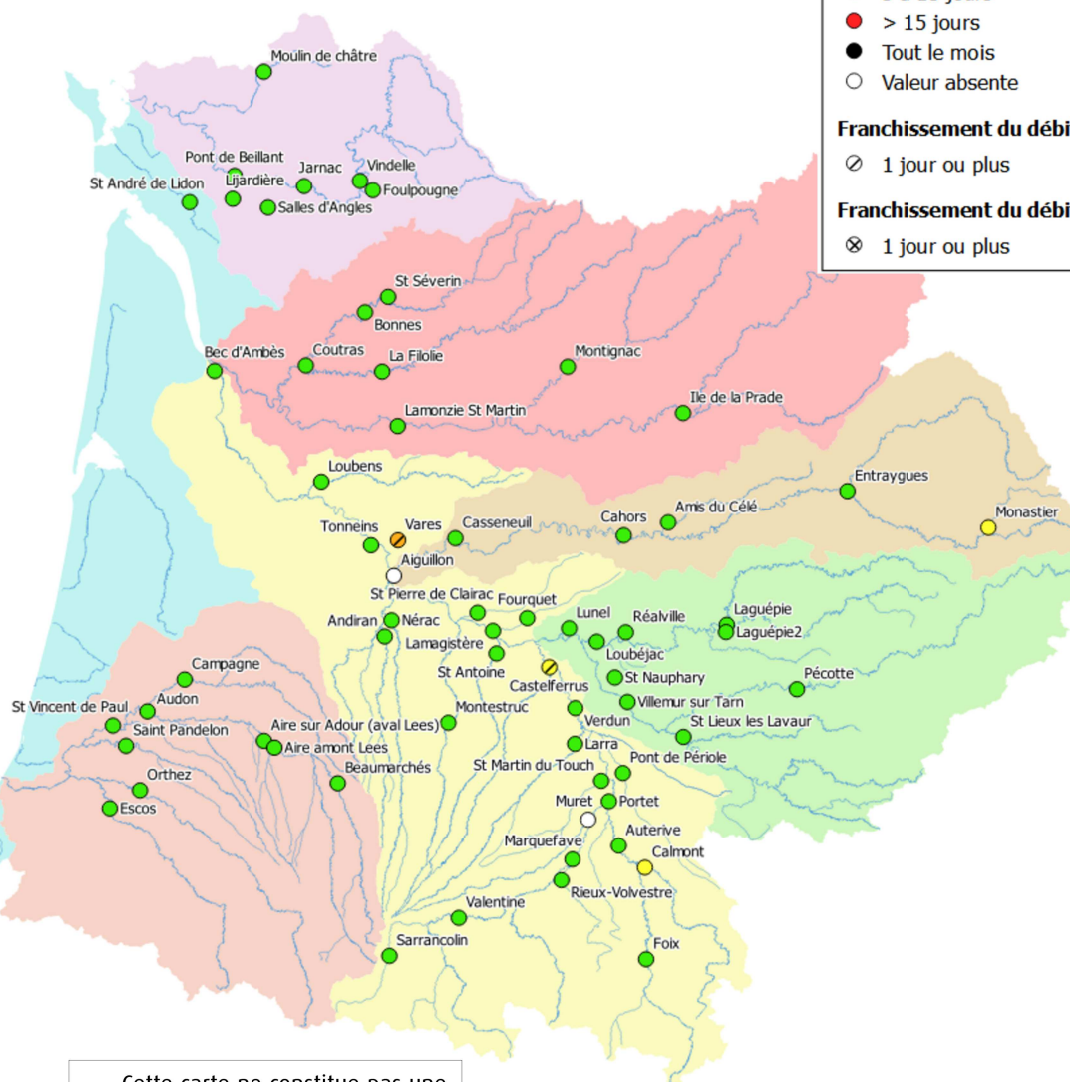
- 0 jour
- ≤ 5 jours
- 5 à 15 jours
- > 15 jours
- Tout le mois
- Valeur absente

**Franchissement du débit d'alerte renforcé :  $QMJ < DCR + 1/3(DOE - DCR)$**

- ⊗ 1 jour ou plus

**Franchissement du débit de crise (DCR) :  $QMJ < DCR$**

- ⊗ 1 jour ou plus



**Nota :**

Dans le présent bulletin, la valeur du DOE est comparée aux débits moyens journaliers, comme pour les débits d'alerte et de crise. Cette représentation de la situation diffère de l'évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE.

Dans le SDAGE, le respect des DOE pour une année donnée s'apprécie par comparaison de 80 % de la valeur du DOE avec le plus faible débit moyen observé sur 10 jours consécutifs (VCN10). Cette évaluation ne peut donc être réalisée qu'a posteriori, une fois l'année terminée et le VCN10 connu.



Cette carte ne constitue pas une évaluation du respect des DOE au sens du SDAGE (cf. Nota).

La pluviométrie du mois de mai 2022 est largement déficitaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne.

Durant le mois de mai 2022, les débits moyens journaliers sont restés supérieurs aux débits seuils du SDAGE sur tous les points nodaux sauf cinq.

Le DOE n'a pas été respecté 1 jour sur la Colagne au Monastier, 2 jours sur l'Hers Vif à Calmont, 2 jours sur la Gimone à Castelferrus, au moins 3 jours sur la Louge à Muret (une absence de données de quelques jours ne permet pas d'avoir les informations complètes) et 7 jours sur le Tolzac à Varès.

Le DCR a également été franchi au moins 3 jours sur la Louge à Muret.



## Mai 2022



**Nota sur les données insuffisantes :**

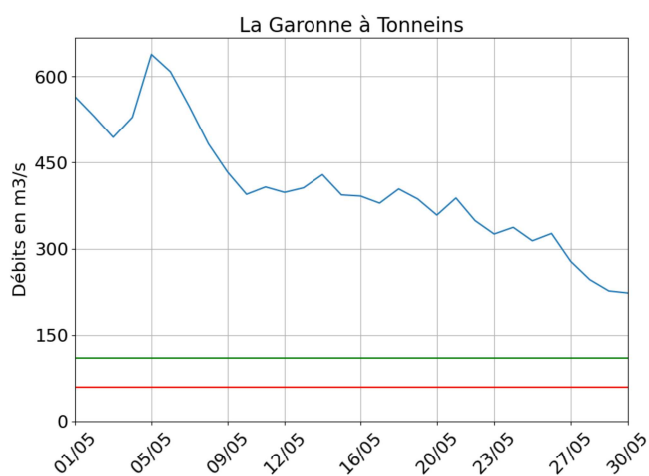
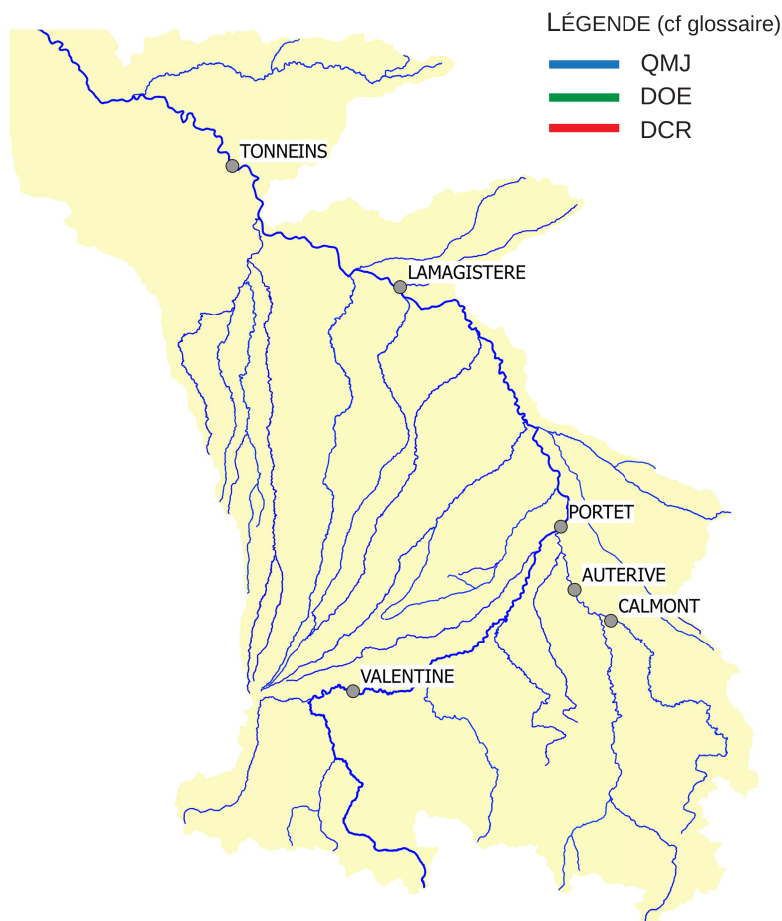
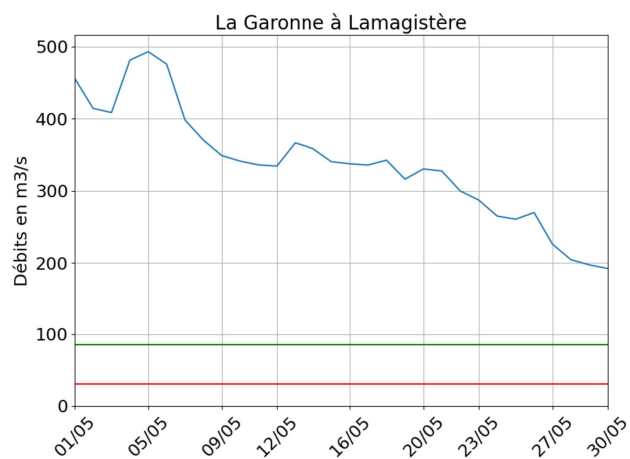
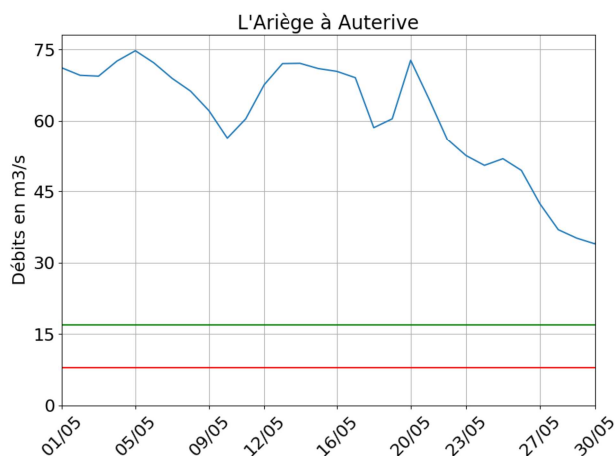
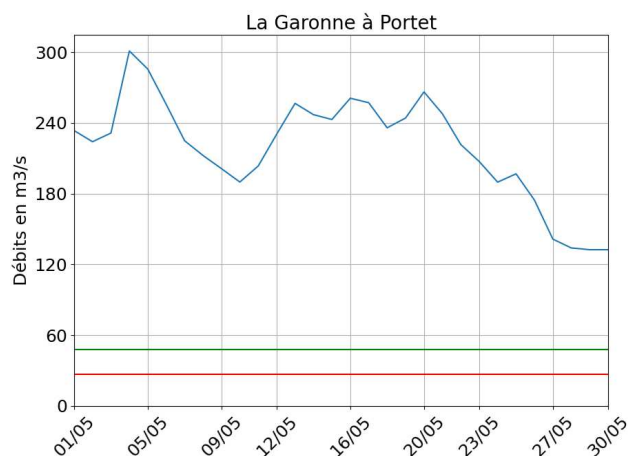
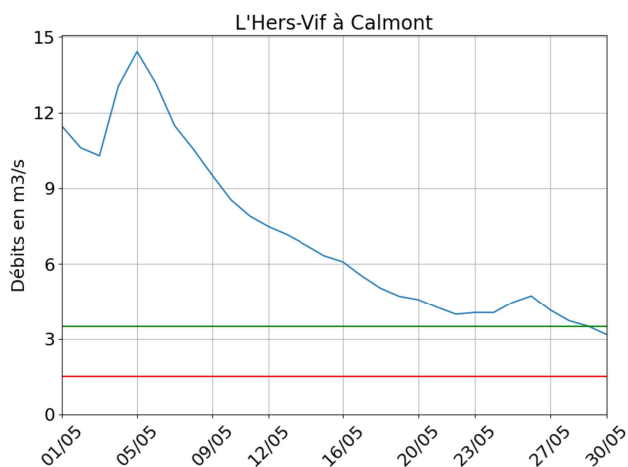
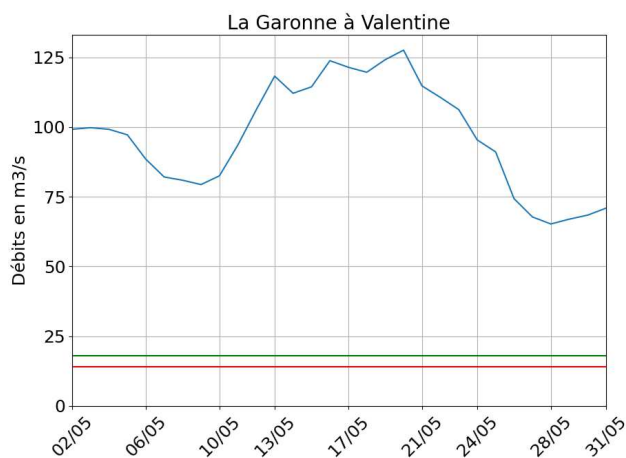
L'absence de données sur certaines stations dans la banque Hydro ne permet pas de calculer les périodes de retour.

L'hydraulicité du mois de mai 2022 est déficitaire sur l'ensemble du bassin Adour-Garonne. La situation s'est fortement dégradée depuis le mois d'avril.

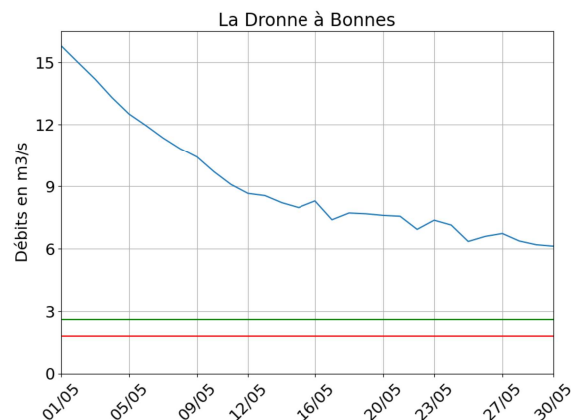
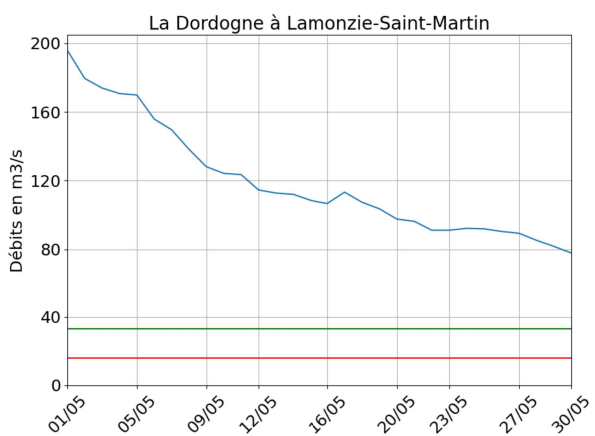
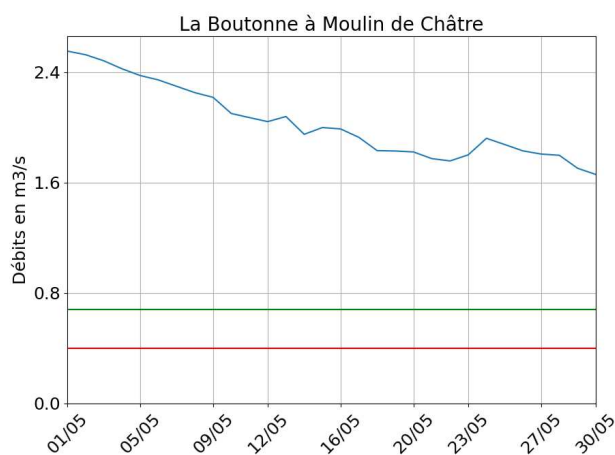
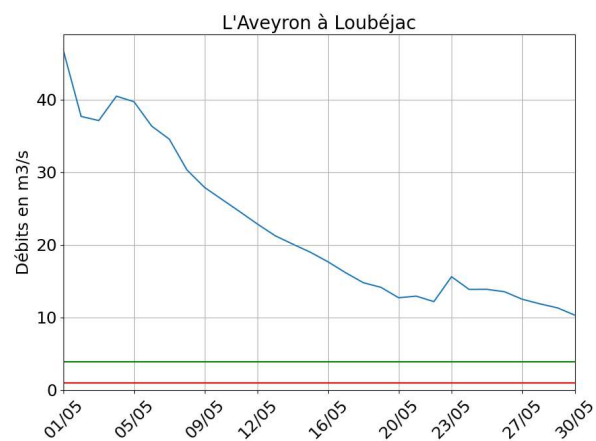
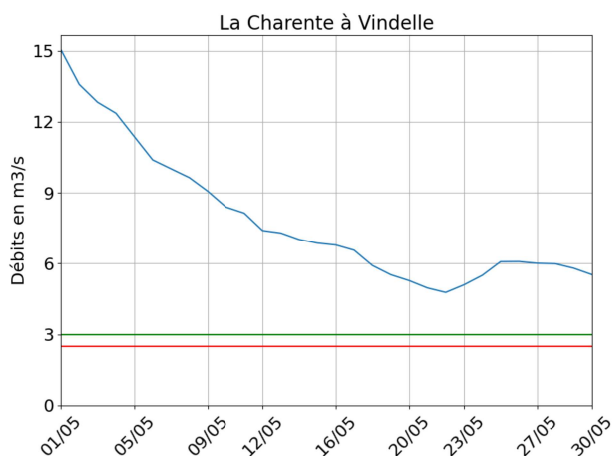
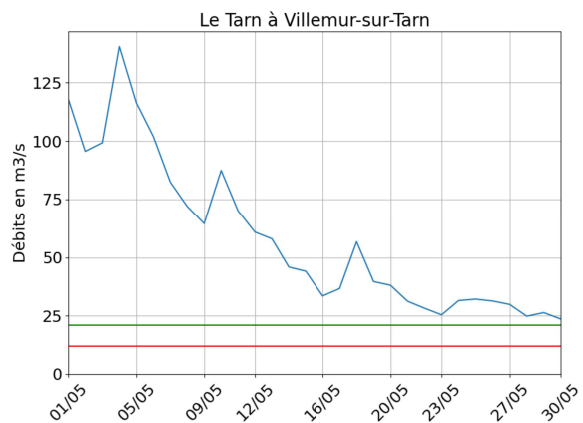
La station du Tolzac à Varès présente un débit moyen mensuel inférieur à 20 % du débit moyen interannuel.

Seules quatre stations présente une hydraulicité excédentaire : le Gave de Pau à Orthez, la Neste à Sarrancolin, la Garonne à Valentine et la Charente à Jarnac.

# Débits journaliers – Axe Garonne

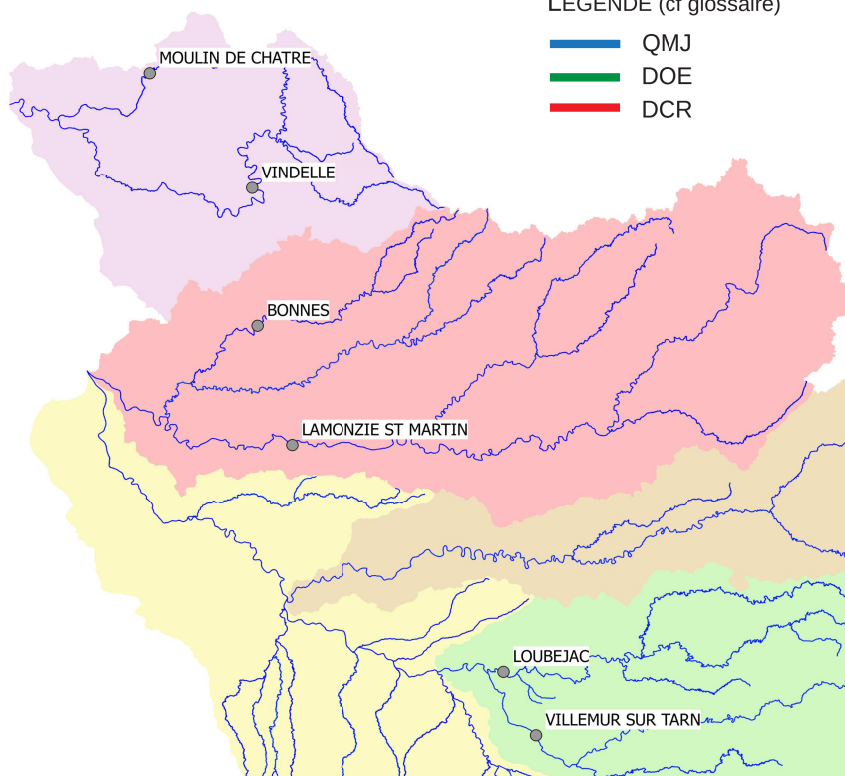


# Débits journaliers – Axe Charente et rive droite de la Garonne

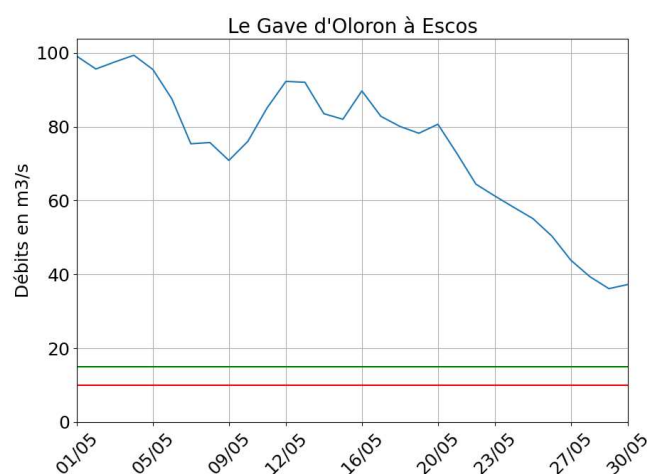
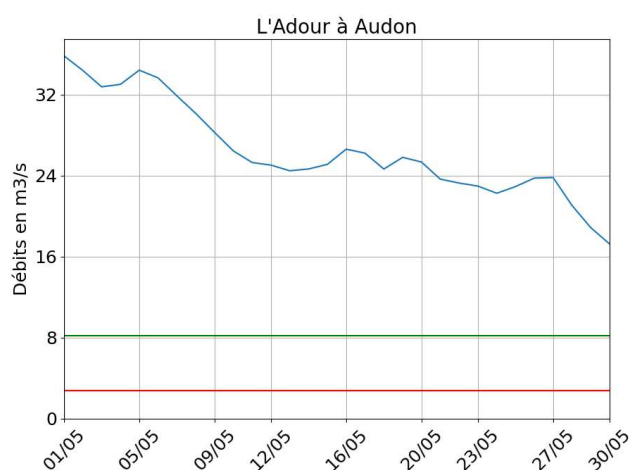
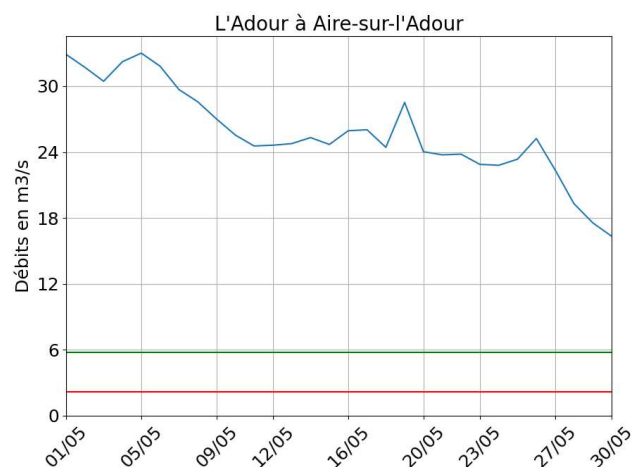
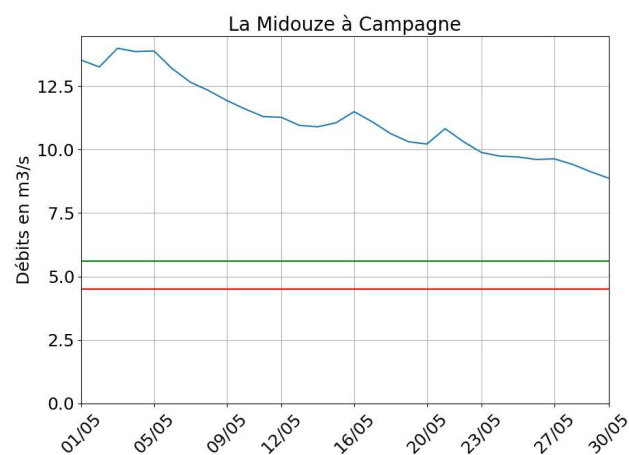


LÉGENDE (cf glossaire)

- QMJ
- DOE
- DCR

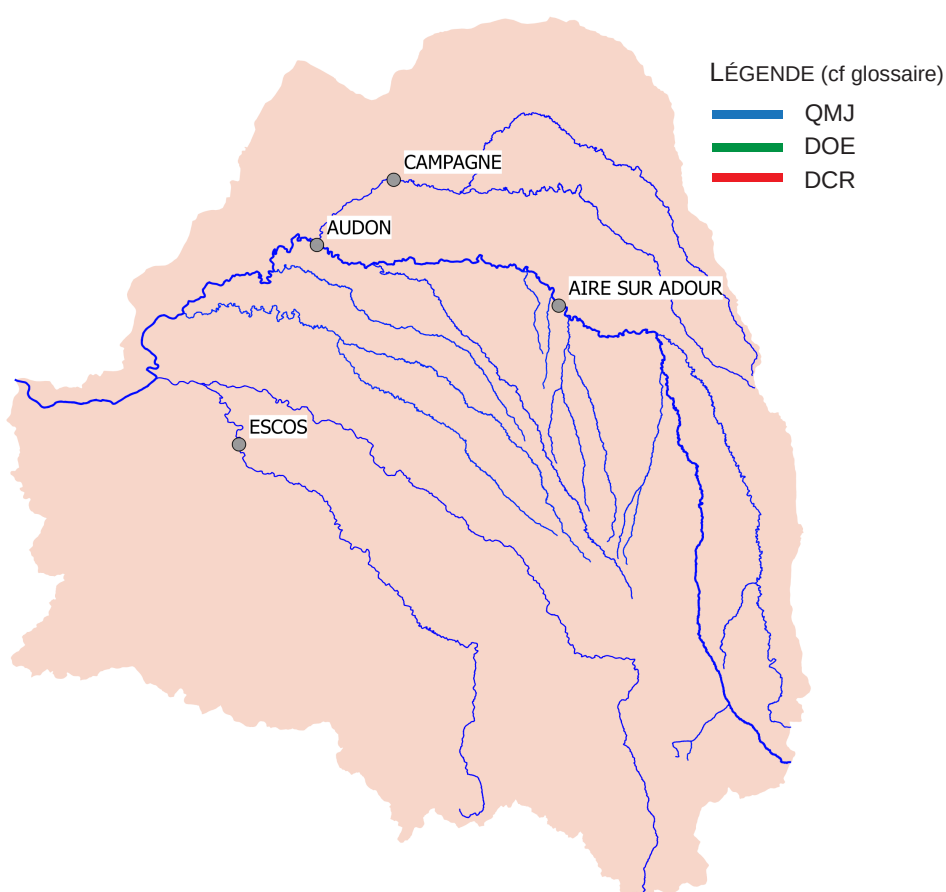


## Débits journaliers – Axe Adour

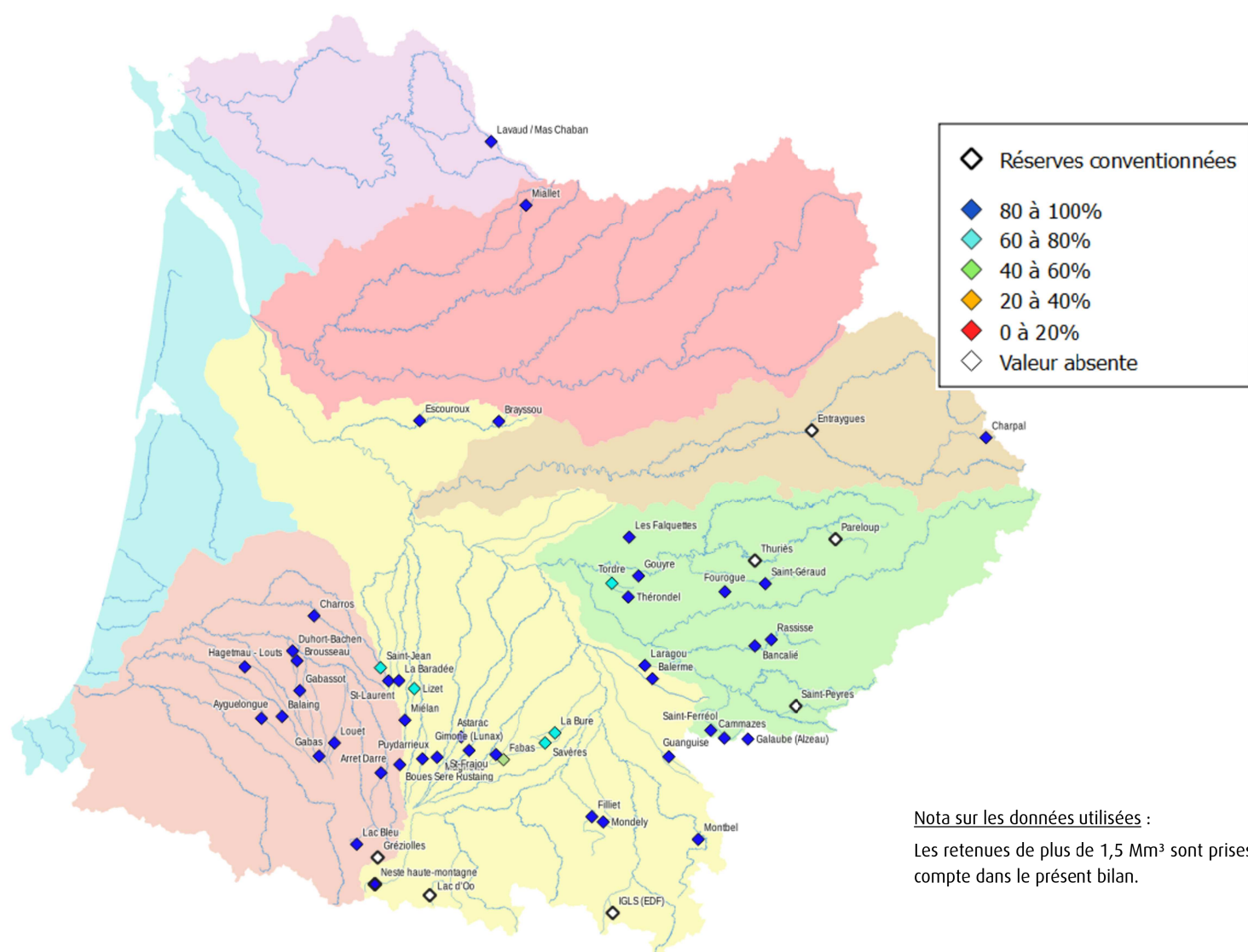


### Nota sur les données utilisées :

Le bulletin est réalisé avec les valeurs de débit consolidées et bancarisées à la date de sa publication. Elles peuvent donc différer des données brutes utilisées pour la gestion de l'étiage en temps réel.



## Taux de remplissage des barrages au 1<sup>er</sup> juin 2022



Nota sur les données utilisées :

Les retenues de plus de 1,5 Mm<sup>3</sup> sont prises en compte dans le présent bilan.

Au 1<sup>er</sup> juin 2022, le taux de remplissage global des retenues non conventionnées est de 95 % (soit 369,9 Mm<sup>3</sup>) contre 98,7 % à la même période en 2021. Au 1<sup>er</sup> mai 2022, il était de 95,1 % (soit 370,6 Mm<sup>3</sup>). Sur le mois de mai, 0,7 Mm<sup>3</sup> ont été déstockés depuis les réserves non conventionnées.

Une retenue a un taux de remplissage inférieur à 60 %, il s'agit de Fabas sur le Touch (59,3 %).

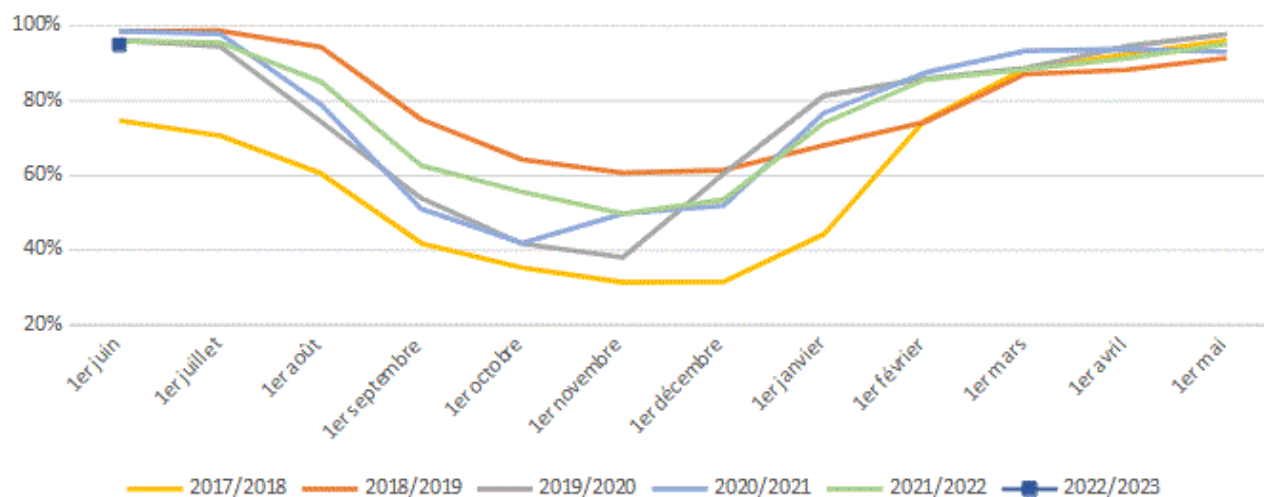
Cinq barrages ont un taux de remplissage inférieur à 80%, il s'agit de Saint-Jean sur la Douze (76,4 %), la Bure (75 %) et Savères (64,2 %) sur le Touch, le Tordre (66,9 %) et le Lizet sur l'Osse (65,4 %).

Le bassin présentant le taux de remplissage le plus faible est celui de la Garonne (94,1 %). Sur le mois de mai, 0,7 Mm<sup>3</sup> ont été déstockés depuis les réserves non conventionnées.

Sur la Charente, les soutiens d'étiages depuis les retenues de Lavaud et Mas-Chaban ont débuté dès le 19 mai. C'est la première année depuis la création des retenues, que le soutien d'étiage de la Charente débute si tôt.

## Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention

Evolution du taux de remplissage des barrages hors convention



## Bilan du taux de remplissage des barrages par sous-bassin au 1<sup>er</sup> juin 2022

Sous-bassin	Taux de remplissage 1er juin 2022 (%)	Taux de remplissage 1er juin 2021 (%)	Taux de remplissage 1er mai 2022 (%)
Adour	94,6%	99,8	93,7
Charente	98,3%	99,4	100,6
Dordogne	99,9%	100,2	100,5
Garonne	94,1%	98,2	91,5
Lot	97,3%	99,1	100,0
Système Neste	95,9%	99,1	98,6
Tarn-Aveyron	94,5%	97,9	97,4
<b>Total non conventionné</b>	<b>95,0%</b>	<b>98,7</b>	<b>95,1</b>
<b>Total conventionné</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0</b>	

### Zoom sur les conditions spécifiques de la Neste

Après une fin d'étiage et un début d'hiver difficile sur la Neste (franchissements réguliers des minima historiques), la fin d'hiver a vu les crues arriver et les débits revenir à des valeurs proches des moyennes. Au 1er avril, les débits sont situés entre la moyenne et le quinquennal sec. Au 23 mai, les débits de la Neste sont toujours très satisfaisants. Etant donné les besoins pour irrigation, le soutien des rivières alimentées par le canal de la Neste a été engagé, ainsi que la réalimentation par les réserves de piémont.

A fin mai, la SHEM (Société Hydro-Electrique du Midi) prévoit un risque de non disponibilité des 48 Mm<sup>3</sup> des réserves de haute montagne pour le Système Neste. Des discussions ont été engagées pour mettre en place l'ultime secours (alimentation par des ouvrages EDF).

*Pour mémoire : les réserves de montagne (48 Mm<sup>3</sup>) sont mobilisables à compter du 15 juin. Les reliquats sont le cas échéant écrêtés à 10 et 5 millions de m<sup>3</sup> les 1er janvier et 1er février respectivement. Fin février les réserves ne sont plus accessibles et le reliquat est ramené à 0.*

## Mai 2022

### Situation des nappes au 1<sup>er</sup> juin 2022

### Bulletin de Situation Hydrogéologique

#### Méthodologie :

Cette carte présente les indicateurs globaux traduisant les fluctuations moyennes des nappes. Ces derniers sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels correspondant à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

L'évolution récente traduit la variation du niveau d'eau du mois échu par rapport aux 2 mois précédents (stable, à la hausse ou à la baisse).

L'indicateur du niveau des nappes traduit quant à lui l'écart à la moyenne de la chronique du mois courant. Il est réparti en sept classes, du niveau le plus bas (en rouge), au niveau le plus haut (en bleu foncé).







#### Evolution récente des niveaux :

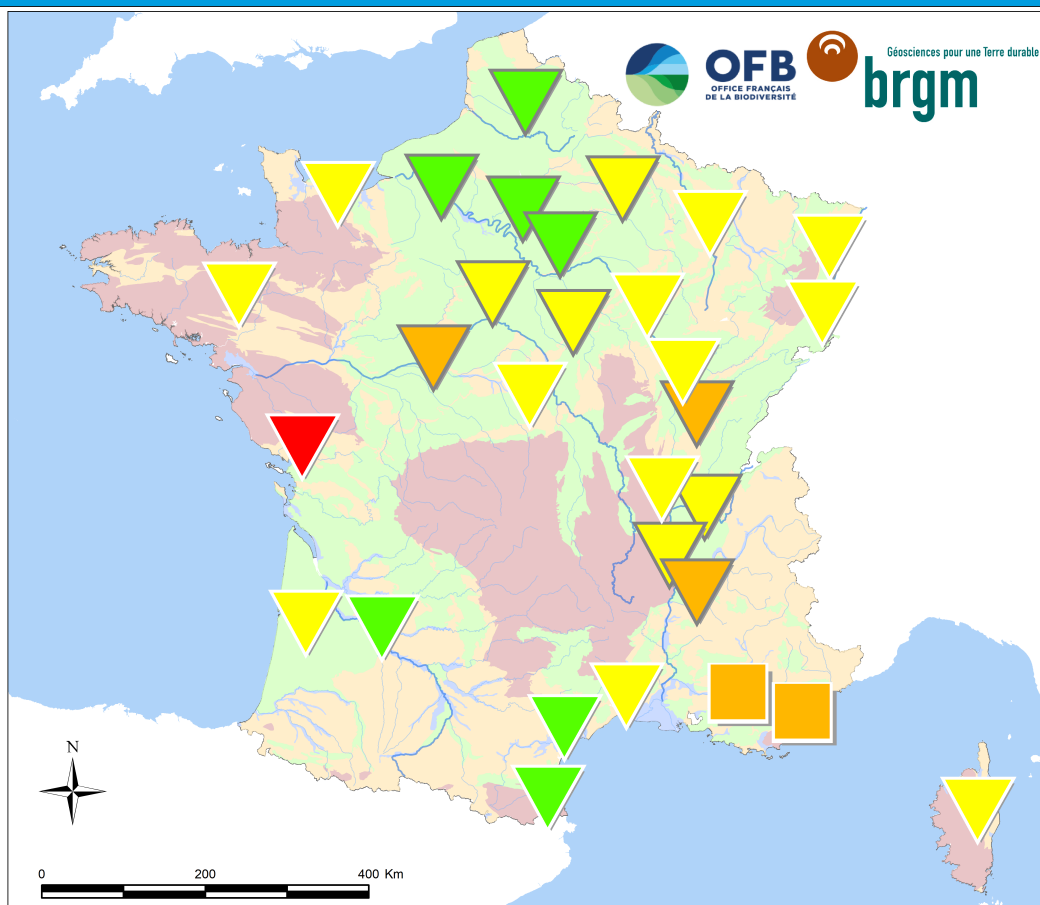
-  En hausse
-  Stable
-  En baisse

#### Niveau des nappes :

-  Niveaux très hauts
-  Niveaux hauts
-  Niveaux modérément hauts
-  Niveaux autour de la moyenne
-  Niveaux modérément bas
-  Niveaux bas
-  Niveaux très bas

#### Type d'aquifère :

-  Nappe réactive
-  Nappe inertielle
-  Terrain sédimentaire à nappes de grande capacité
-  Terrain sédimentaire sans grandes nappes
-  Terrain cristallin sans grandes nappes
-  Zones alluviales sans grandes nappes



Carte établie à partir des données de la banque ADES acquises jusqu'au 31 mai 2022

Source des données : banque ADES [www.ad.es.eaufrance.fr](http://www.ad.es.eaufrance.fr) / Fonds topographiques : IGN© - BD CARTO

Réalisation : BRGM, le 13/06/2026

Version : Presse

En raison de la migration vers un nouvel outil pour la bancarisation des données, des parties du bassin localisées en Occitanie et Nouvelle-Aquitaine, un grand nombre des données ont été mal retranscrites dans ADES. Faute de données fiables, le BRGM a donc été dans l'incapacité de fournir le bulletin de situation hydrologique des nappes libres pour le bassin Adour-Garonne pour le mois de mai 2022.

Des données ont pu être obtenues sur seulement deux points. Les nappes alluviales de la Garonne, de la Dordogne et de leurs principaux affluents ont profité de plusieurs épisodes de recharge en mars et avril et conservent des niveaux proches des normales mensuelles.

## Ecosystèmes aquatiques

**Rappel :** sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon 3 modalités de perturbations d'écoulement :

- écoulement visible : correspond à une station présentant un écoulement continu, écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- écoulement non visible : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- assec : correspond à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

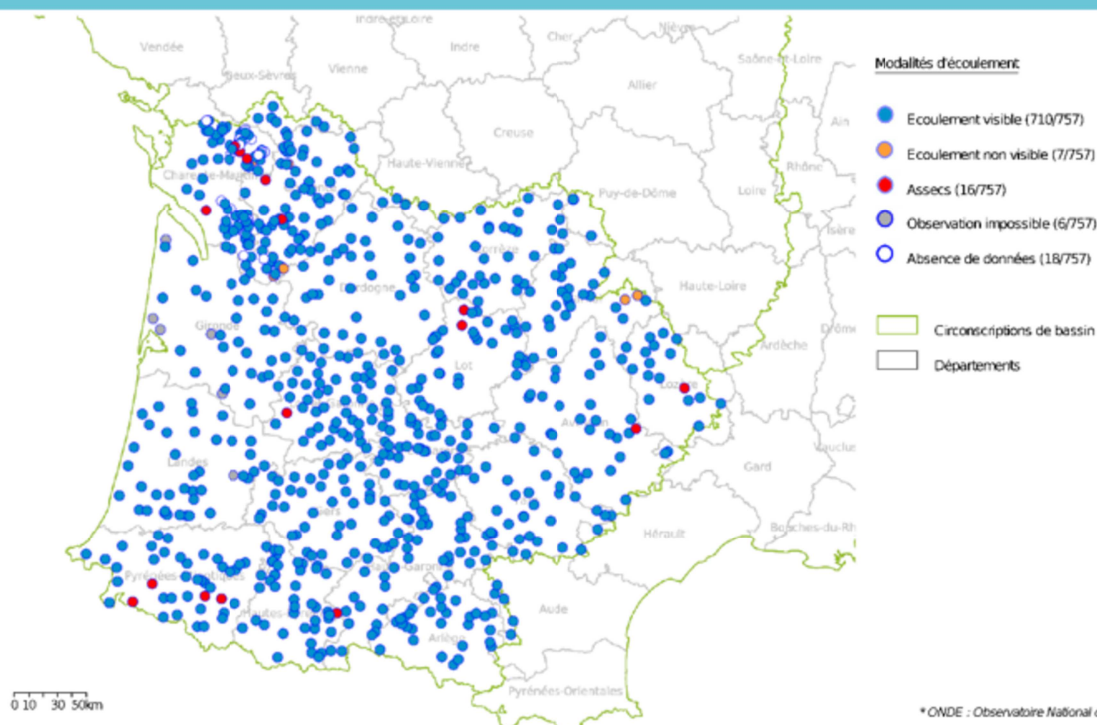
**Nota :** le suivi assuré mensuellement de façon systématique sur tous les départements métropolitains sur la période de mai à septembre, est réalisé au plus près du 25 de chaque mois à plus ou moins 2 jours.

Depuis le mois de novembre 2021, les cours d'eau du bassin ont bénéficié de conditions assez inégales en termes de précipitations et de recharges. Ainsi, si la situation a été plus favorable aux cours d'eau du Sud du bassin, d'autres secteurs ont été beaucoup moins arrosés durant l'hiver et le printemps (notamment l'est du Bassin). De plus, depuis quelques semaines, les apports pluviométriques sont déficitaires (ou au mieux proche de la normale) sur la majorité du bassin. Durant la 2e moitié du mois de mai 2022, des températures très chaudes pour la saison ont été enregistrées. Les épisodes orageux ont été peu nombreux et surtout localisés. Il en résulte une diminution globale et rapide des écoulements, plus ou moins marquée et préoccupante selon les départements.

Au 1er juin, la situation hydrologique commence déjà à se tendre pour les milieux aquatiques. En effet, malgré 96,9 % des stations ONDE suivies (710 stations) présentant un écoulement visible, on observe déjà 16 assecs et 7 écoulements non visibles, sur le territoire Adour Garonne de 9 départements (Charente, Charente-Maritime, Aveyron, Cantal, Lot, Lot-et-Garonne, Lozère, Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées). Ces chiffres sont habituellement observés à la fin du mois de juin (voire en juillet pour certaines années). Il s'agit ici du démarrage des campagnes ONDE le plus préoccupant depuis le déploiement de ce réseau en 2012.

## Mai 2022

Réseau ONDE\* - Situation au 01/06/2022 de la circonscription de bassin Adour-Garonne. Suivi usuel de Mai 2022 : observations réalisées entre le 23/05/2022 et le 27/05/2022

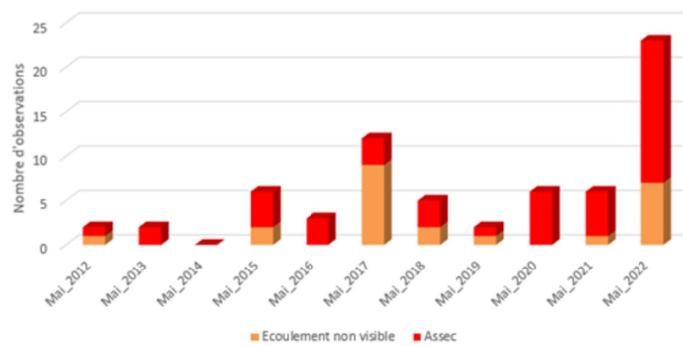


Source: ONDE (OFB)  
Fonds cartographiques: BD Cartho® - ©IGN - 2009, Sandre  
©OFB, 2022 - Date d'impression: 07/06/2022





Nombre d'observations d'assecs et d'écoulements non visibles lors des campagnes usuelles ONDE du mois de mai



Les écoulements superficiels des petits cours d'eau du bassin sont actuellement impactés par le manque de précipitations régulières et les fortes températures enregistrées durant le mois de mai.

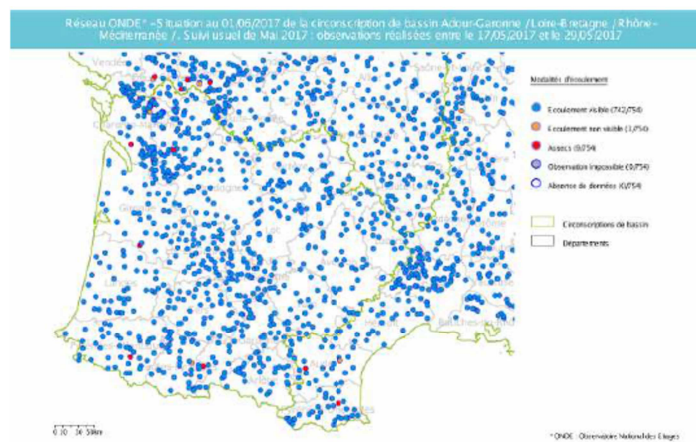
Si tous les départements ne sont pas touchés de la même manière (notamment en fonction des conditions de recharge hivernale ou des épisodes orageux localisés de ces dernières semaines), une baisse généralisée et rapide des écoulements est toutefois observée. Certains secteurs sont particulièrement touchés, avec des assecs ou des ruptures d'écoulement très précoces (cas des Charentes notamment).

On observe donc un étiage déjà bien installé en tête de bassin, avant même le début de la saison estivale.

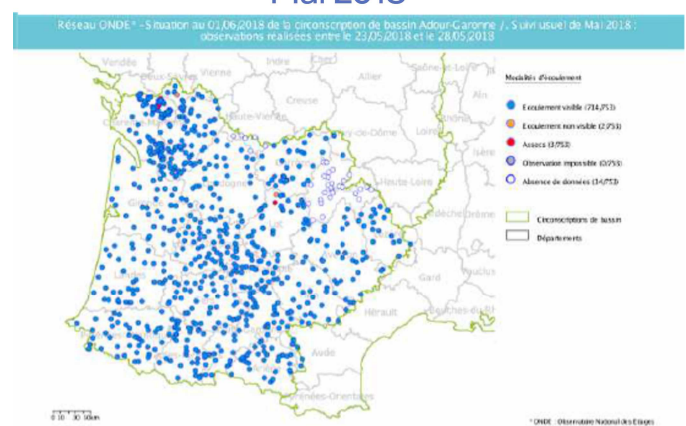
Les prévisions météorologiques font état de quelques précipitations et de températures plus modérées dans les premiers jours de juin, avant un retour à des conditions chaudes et sèches qui pourraient amplifier fortement le risque d'assecs.

## Comparaison interannuelle des situations à la même période

Mai 2017



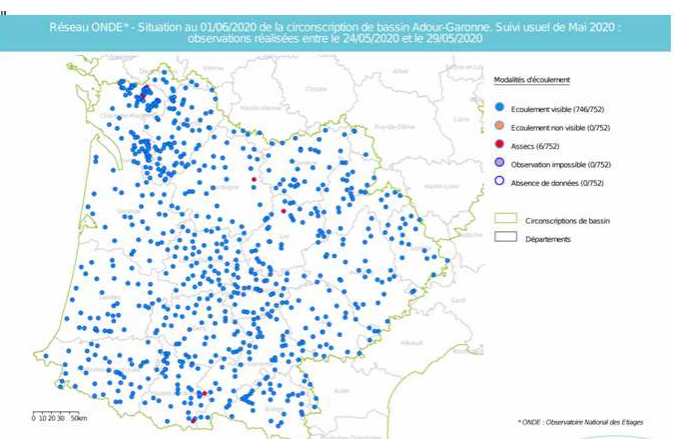
Mai 2018



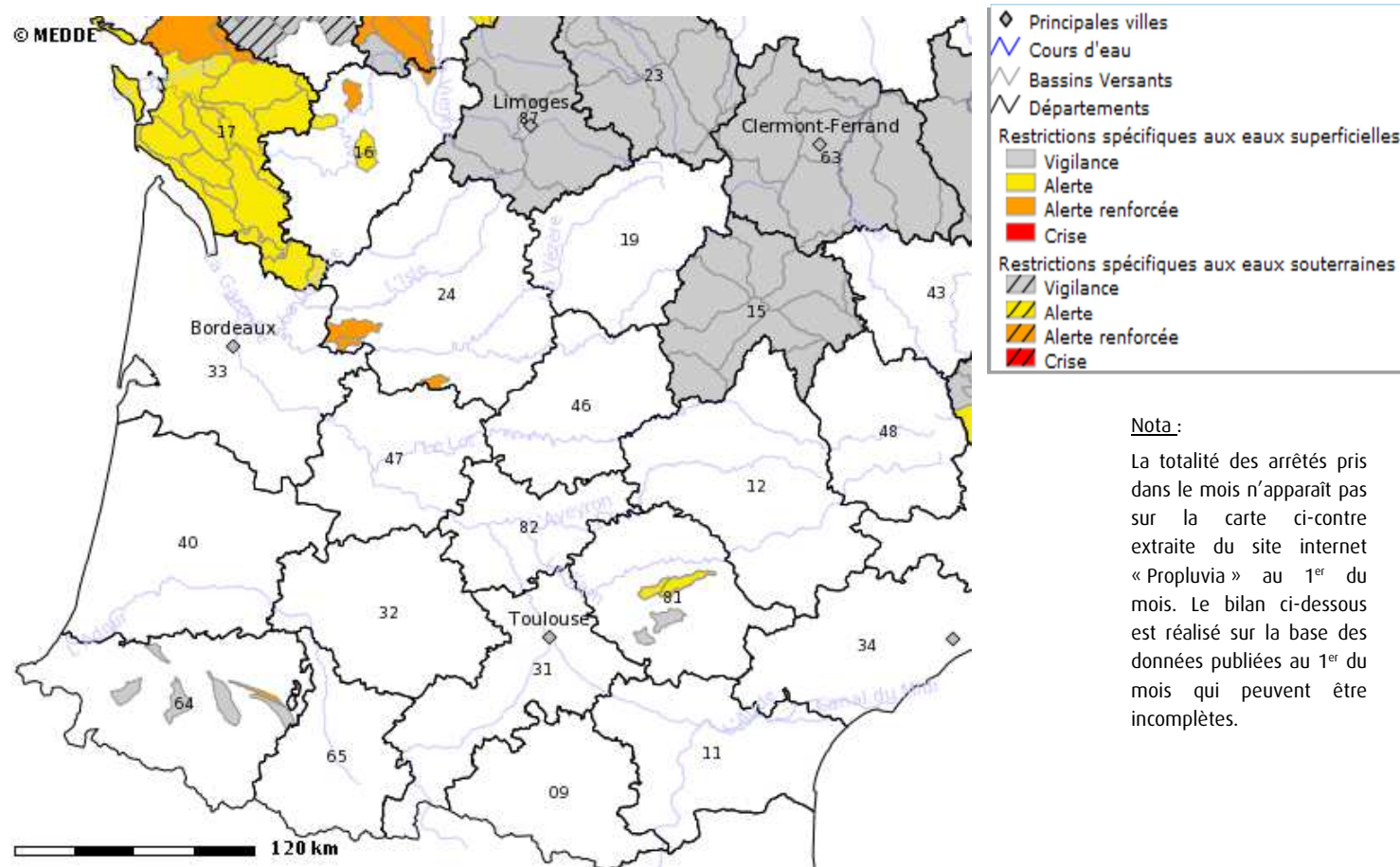
Mai 2019



Mai 2020



## Situation au 1<sup>er</sup> juin 2022



Nota :

La totalité des arrêtés pris dans le mois n'apparaît pas sur la carte ci-contre extraite du site internet « Propluvia » au 1<sup>er</sup> du mois. Le bilan ci-dessous est réalisé sur la base des données publiées au 1<sup>er</sup> du mois qui peuvent être incomplètes.

Au cours du mois de mai 2022, trente-six arrêtés de restrictions sont entrés en vigueur sur 11 départements. La prise d'arrêtés de restriction s'est accélérée en ce milieu de printemps et le nombre de départements concernés a également fortement augmenté (quatre en avril).

Au 1<sup>er</sup> juin 2022 inclus, vingt-quatre arrêtés de restrictions sont en vigueur sur dix départements :

- Dix de niveau vigilance dont un en Creuse, en Haute-Vienne, dans le Cantal et dans le Puy-de-Dôme sur l'ensemble du département, deux dans le Tarn et cinq dans les Pyrénées-Atlantiques,
- Sept de niveau alerte dont trois en Charente, deux en Charente-Maritime, un en Dordogne et un dans les Deux-Sèvres,
- Trois de niveau alerte renforcée dont un en Dordogne, un dans le Tarn et un dans les Pyrénées-Atlantiques,
- Un de niveau coupure en Charente-Maritime,
- Un de niveau crise dans le Tarn.

<b>QMJ</b>	Débit moyen journalier exprimé en m <sup>3</sup> /s.
<b>VCN10</b>	Minimum annuel du débit moyen calculé sur 10 jours successifs. Par extension, la courbe des débits moyens glissants sur 10 jours est appelée courbe du VCN10 (exemple : VCN10 du 20/07 = moyenne des QMJ du 11/07 au 20/07). Le VCN10 sera égal au minimum enregistré sur la courbe du VCN10.
<b>Période de retour</b>	Ce terme caractérise la fréquence d'apparition d'un phénomène. Il correspond au nombre statistique d'années séparant deux événements de grandeur égale ou supérieure. Dans ce cadre, on distingue pour les débits, les événements excédentaire (humide) et déficitaire (sec).
<b>DOE</b>	Le débit objectif d'étiage (DOE) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessus de laquelle sont assurés la coexistence normale de tous les usages et le bon fonctionnement du milieu aquatique, - qui doit en conséquence être garantie chaque année pendant l'étiage. Le DOE est respecté pour l'étiage d'une année si, pendant cet étiage, le plus faible débit moyen de 10 jours consécutifs (VCN10) n'a pas été inférieur à 80 % du DOE (VCN10 > 0,8 x DOE). Le DOE ainsi défini doit être respecté statistiquement 8 années sur 10.
<b>QA</b>	Débit d'alerte. Il correspond à 80 % du DOE. Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, les premières limitations peuvent être prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>QAR</b>	Débit d'alerte renforcée. Il correspond au tiers inférieur entre le DOE et le DCR. $QAR = DCR + 1/3 (DOE - DCR)$ . Dans la majorité des dispositifs cadres de limitation des usages, des limitations de 50 % des prélèvements sont prises à partir du moment où le QMJ, en moyenne sur 3 ou 5 jours, franchit ce seuil.
<b>DCR</b>	Le débit de crise (DCR) est la valeur de débit fixée par le SDAGE : - au-dessous de laquelle sont mises en péril l'alimentation en eau potable et la survie des espèces présentes dans le milieu, - qui doit en conséquence être impérativement sauvegardée par toutes mesures préalables, notamment de restriction des usages.
<b>Evapotranspiration</b>	Quantité d'eau consommée qui comprend d'une part l'eau transpirée par la plante, d'autre part l'évaporation directe à partir du sol.
<b>Pluie efficace</b>	Différence entre les cumuls de précipitations et l'évapotranspiration réelle. Elle peut donc être négative.
<b>Indicateurs globaux</b> <b>Indicateurs ponctuels</b>	Les indicateurs globaux (IG) traduisent les fluctuations moyennes des nappes. Ils sont intégrateurs d'indicateurs ponctuels (IP) qui leur sont attachés et qui correspondent à des points de surveillance du niveau des nappes (piézomètres).

Pour télécharger le bulletin de situation hydrologique :

<http://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-a18342.html>

Rédaction : DREAL de bassin Adour-Garonne avec les contributions de DREAL Occitanie, DREAL Nouvelle-Aquitaine, Météo France, EDF et gestionnaires d'ouvrages, Office Français de la Biodiversité, Bureau de Recherche Géologiques et Minières  
Photos : DREAL Occitanie (l'Adour à Saint-Mont (32), La Garonne à Gagnac (31), La Garonne à Fronsac (31))

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement,  
1, rue de la Cité administrative, CS 80002, 31074 Toulouse Cedex 9